

Dossier de presse

Septembre 2025

mae.fr

**Innover pour la famille :
la MAE dévoile ses réponses
pour la rentrée**



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

Edito



Depuis sa création, la MAE défend une conviction simple et forte : **aucun enfant ne devrait grandir sans protection**. C'est autour de cette idée fondatrice que notre mutuelle a grandi, fidèle à ses valeurs humanistes et à son ancrage dans le monde éducatif.

En cette rentrée 2025, notre mission trouve un écho particulier. L'école est plus que jamais sollicitée, les repères éducatifs mis à l'épreuve, et de nombreuses familles expriment un besoin croissant de soutien et de clarté. Dans ce contexte exigeant, notre rôle prend tout son sens : être aux côtés de celles et ceux qui font grandir les enfants, en apportant des réponses concrètes, solidaires et adaptées aux réalités d'aujourd'hui.

C'est dans cet esprit que nous avons récemment renforcé nos garanties en cas de harcèlement et de cyberharcèlement, pour mieux protéger les enfants face à ces violences encore trop présentes. C'est aussi ce qui nous a conduits à lancer une assurance dédiée aux chiens et chats : parce que dans de nombreuses familles, l'animal de compagnie est un repère affectif essentiel, parfois le premier compagnon de vie des enfants. Le protéger, c'est aussi prendre soin de l'équilibre et du bien-être du foyer.

Enfin, la MAE a choisi de ne pas augmenter ses tarifs cette année sur l'assurance scolaire, tout comme sur l'assurance habitation, afin de maintenir un accès simple et juste à ses protections.

Être au service de l'intérêt collectif, sans logique de profit, avec pour seule boussole l'utilité sociale : telle est la force de notre modèle mutualiste. Il nous permet d'innover, d'agir au plus près du terrain, et de rester fidèles à notre raison d'être. Car protéger les enfants, c'est préparer un avenir plus juste, plus humain, plus solidaire.

Benoît LE GAL,
Président de la MAE

Sommaire

L'ASSUREUR MUTUALISTE SPÉCIALISTE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Pour apprendre, grandir et s'épanouir, les enfants comme les adultes ont besoin d'oser, de se dépasser, et parfois de prendre des risques...

Afin que chaque famille puisse affronter sereinement les aléas de la vie, à l'école comme au quotidien, un accompagnement global et équitable est essentiel.

C'est la mission que s'est donnée la MAE : rassembler ses forces et ses communautés pour permettre à chacun de grandir en toute confiance.

La MAE propose une gamme complète de solutions adaptées aux besoins des familles : scolarité, accidents du quotidien, logement, équipements, prévoyance... Cette année, la MAE a même lancé son assurance chien-chat et protège ainsi toute la famille, des plus petits aux plus grands, en passant par les animaux domestiques devenus membres de la famille à part entière.



L'assureur mutualiste engagé pour les enfants et les familles	4
L'assurance scolaire : rappels essentiels	5
Cyberharcèlement : un risque bien réel, une protection concrète	7
Nouveau : la MAE lance son assurance santé animale pour chiens et chats	8
Innover pour mieux prévenir les risques chez les jeunes	9
Accidents de la vie courante : des risques accrus, une vigilance nécessaire	10
En 2025, une étude qui met en lumière les difficultés de logement des familles monoparentales	11

Un engagement fort, pour une société plus solidaire



Depuis sa création, la MAE évolue aux côtés de ses adhérents sans jamais renier ses valeurs humanistes. En tant qu'assureur mutualiste issu de l'Économie Sociale et Solidaire, la MAE n'a pas d'actionnaires : elle appartient à ses adhérents et agit pour eux sans objectif de profit. Ses ressources sont consacrées à la couverture des risques et à leur gestion.

À la MAE, la solidarité n'est pas un principe abstrait, c'est une réalité vécue au quotidien. Chaque année, 15 % du résultat d'exploitation est consacré à des initiatives sociales et éducatives, soit près d'un million d'euros engagés pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

n°1 de l'assurance scolaire

2,5 millions d'assurés

Zéro franchise sur l'assurance scolaire

À partir de 13€ / an



L'ASSURANCE SCOLAIRE : RAPPELS ESSENTIELS

Les assurances scolaires et extrascolaires proposées par la MAE sont conçues pour accompagner les parents face aux dépenses imprévues et garantir à leur enfant une scolarité sereine. Elles intègrent deux protections essentielles :

La garantie individuelle corporelle couvre les dommages subis par l'enfant si :

- l'enfant se blesse seul
- un tiers n'est pas identifié

La responsabilité civile intervient pour les dommages que l'enfant peut causer aux autres.

- Elle couvre les conséquences financières d'un dommage causé par l'enfant à un tiers.

L'assurance scolaire protège ainsi l'enfant, qu'il soit victime ou responsable d'un accident.



LA BONNE QUESTION

Quelle différence avec l'assurance habitation ?

La responsabilité civile de l'assurance habitation couvre uniquement les dommages ou les blessures causés par l'enfant.

Au contraire, l'assurance scolaire MAE couvre aussi l'enfant s'il se blesse seul ou s'il est victime d'un accident sans responsable identifié.

Des tarifs adaptés à tous les budgets

Afin que chaque enfant puisse bénéficier des meilleures garanties, l'assurance scolaire doit être accessible à toutes les familles. À la MAE, les adhérents ont le choix entre 4 niveaux de protection dont les tarifs restent inchangés :

Assurance scolaire

Protège l'enfant durant ses activités scolaires et sur le trajet

Scolaire Simple : **13 € par an**
Scolaire Plus : **21 € par an**

Assurance extrascolaire

Protège l'enfant durant ses activités scolaires et quotidiennes en dehors de l'école 24h/24, toute l'année

24/24 Simple : **30 € par an**
24/24 Plus : **39 € par an**

Quand intervient l'assurance scolaire ?

Loin de se limiter aux petits incidents du quotidien, l'assurance scolaire intervient dans de nombreuses situations concrètes. Voici quelques exemples :



Clara, 9 ans, revient de l'école avec ses lunettes cassées.

L'assurance scolaire couvre les frais de remplacement du matériel endommagé.



Noam, 7 ans, est immobilisé chez lui après une chute à vélo.

La MAE rembourse les frais de garde à domicile ainsi que le soutien scolaire nécessaire pendant sa convalescence.



Théo, 14 ans, se blesse au genou pendant un cours d'EPS.

L'assurance scolaire couvre les frais d'hospitalisation non remboursés par la Sécurité sociale et sa complémentaire santé, tout comme les frais liés à sa rééducation et aux trajets médicaux liés à sa convalescence.



Emma, 13 ans, victime de harcèlement scolaire, développe un trouble anxieux.

L'assurance scolaire prend en charge ses consultations chez un psychologue, prescrites par son médecin, et rembourse les heures de soutien scolaire à domicile pendant sa période d'éloignement du collège.



Sami, 8 ans, s'est fait voler son cartable et son manteau à la sortie de l'école.

L'assurance scolaire peut intervenir pour l'indemnisation de ses affaires personnelles.

660 €

C'est le montant moyen remboursé par la MAE à la suite d'un sinistre.*

CYBERHARCÈLEMENT : UN RISQUE BIEN RÉEL, UNE PROTECTION CONCRÈTE

Des garanties renforcées pour lutter contre le cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est plus que jamais une réalité dans la vie des enfants et des adolescents. Multiplication des écrans, réseaux sociaux dès le plus jeune âge, exposition constante : aujourd'hui, les violences numériques peuvent survenir à tout moment, et leurs conséquences sont bien réelles : isolement, anxiété, décrochage scolaire...

Consciente de cet enjeu croissant, la MAE a intégré dans son assurance scolaire et extra-scolaire des garanties spécifiques contre le cyberharcèlement, pour accompagner au mieux les jeunes victimes et leurs familles.

UNE PROTECTION DÉDIÉE POUR FAIRE FACE

- Prise en charge de l'accompagnement psychologique de l'enfant harcelé en ligne
- Frais de justice couverts en cas de procédure engagée (plainte, poursuites)
- Aide à la suppression de contenus nuisibles (photos, vidéos, publications diffamatoires)
- Assistance administrative et soutien à la famille dans les démarches

Parce que l'école ne s'arrête pas à la porte de l'établissement, la MAE protège les enfants dans tous les lieux de vie, y compris dans leur quotidien numérique.



NON AU HARCÈLEMENT

La MAE soutient le prix « Non Au Harcèlement » depuis son lancement en 2013. Ce concours national invite les élèves, du CP au lycée, à s'exprimer par une affiche ou une vidéo. Les dotations MAE permettent chaque année de soutenir de nouveaux projets de prévention dans les établissements.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

En 2024, la MAE présentait la 2ème édition de son « Baromètre de la parentalité MAE 2024 » réalisé par OpinionWay du 18 avril au 5 mai 2024 (1007 parents et 505 enfants de 12 à 18 ans). Des chiffres forts à l'image de l'ampleur du phénomène :

2/3
des jeunes
craignent d'être victimes
de cyberharcèlement

1/4
des adolescents
craignent eux-mêmes d'être
auteurs de harcèlement ou
cyberharcèlement

65%
des parents
sont préoccupés concernant
le risque de harcèlement
pour leurs enfants

NOUVEAU : LA MAE LANCE SON ASSURANCE SANTÉ ANIMALE POUR CHIENS ET CHATS



Face à l'importance croissante des animaux de compagnie dans les foyers et à la hausse continue des frais vétérinaires, la MAE lance son offre d'assurance santé animale.

Pensée pour alléger les dépenses liées aux accidents ou maladies, cette offre accessible et modulable s'adresse à tous les détenteurs d'animaux, en particulier aux jeunes adultes urbains, de plus en plus nombreux à adopter un chien ou un chat.

Pourquoi cette nouvelle offre ?

Le coût des soins vétérinaires augmente de manière continue : +15 % depuis 2020*, et certaines interventions dépassent 2 500 €. Alors que seuls 7 % des chiens et 4 % des chats sont assurés en France, la MAE veut permettre aux familles de choisir les meilleurs soins, sans compromis financier.

*Source : Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, basé sur l'indice INSEE des prix à la consommation

Une couverture sur-mesure, à partir de 5,13 €/mois pour un chat, 6,80 €/mois pour un chien.

- 3 formules : Budget, Sécurité, Confort
- Jusqu'à 3 000 € de plafond annuel et 100 % de remboursement
- Un + utile, la garantie pet-sitting : en cas d'hospitalisation soudaine du propriétaire, la MAE prend en charge la garde de l'animal. Un service rassurant pour les familles comme pour les personnes isolées.



Stéphane COSTE, Directeur général

« La MAE protège les familles depuis plus de 90 ans. Aujourd'hui, cela signifie aussi veiller sur leurs animaux devenus membres à part entière des familles. En nous associant à Seyna, expert de la santé animale, nous proposons une offre innovante et accessible, adaptée aux besoins de nos adhérents. »



INNOVER POUR MIEUX PRÉVENIR LES RISQUES CHEZ LES JEUNES

La prévention est au cœur des engagements de la MAE. Tout au long de l'année, elle sensibilise les jeunes, leurs parents et les enseignants aux risques qui les concernent : harcèlement et cyberharcèlement, usage excessif des écrans, accidents domestiques ou encore troubles des apprentissages.

Son expertise reconnue, agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, fait de la MAE un acteur de référence dans ce domaine. Elle accompagne les enseignants et les familles avec des ressources pédagogiques innovantes, conçues pour favoriser le dialogue et promouvoir la tolérance entre les jeunes.

LA PRÉVENTION MAE EN CHIFFRES

- Plus de 300 000 élèves sensibilisés par an
- Un réseau de 1 500 militants
- Plus de 100 000 outils distribués gratuitement aux établissements scolaires

3 nouveaux outils pédagogiques à la rentrée



Prévention du harcèlement

BD "Main dans la main contre le harcèlement" 7-11 ans

Une BD en 7 séquences, mettant en scène 4 enfants aux rôles différenciés (harcelé, harceleur, suiveur, aidant), un enseignant et un parent. Le récit débouche sur une résolution positive.

Objectif : faire réfléchir les élèves sur les rôles de chacun et les leviers pour prévenir le harcèlement, dans un univers actuel.



Éducation à la vie affective et relationnelle

Album "Maël & Maëva : Mon corps, c'est mon trésor" Dès 3 ans

Un album pour expliquer aux plus jeunes les bonnes pratiques, les sensibiliser à l'hygiène, à la notion d'intimité, et au respect de soi et des autres. Un outil pour guider les enfants dans la découverte de leur corps avec douceur et bienveillance.



Éducation aux médias et à l'écoute active

L'École des Odysées – Saison 2 CM2

En partenariat avec France Inter et Belin Éducation, la MAE propose un concours national de création de podcasts destiné aux classes de CM2.

Objectifs : encourager l'écoute active, proposer une alternative aux écrans et stimuler la créativité collective.

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE : DES RISQUES ACCRUS, UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE

Chutes, blessures à vélo, incidents domestiques ou accidents sur le trajet de l'école... Chaque année, des milliers d'enfants sont victimes d'accidents dans leur vie quotidienne, en dehors du cadre scolaire.

Des situations parfois banales en apparence, mais qui peuvent avoir des conséquences lourdes sur leur santé et leur scolarité.

À travers son Observatoire d'accidentologie, la MAE analyse chaque année les déclarations d'accidents survenus chez les enfants de 3 à 18 ans. Cette démarche permet d'identifier les risques les plus fréquents et de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles ils surviennent.

Ces données nourrissent une conviction forte : la prévention doit commencer tôt, et concerner tous les temps de vie de l'enfant.

Parmi les enseignements marquants



45 % des enfants se blessent seuls.



1 accident sur 5 survient lorsque l'enfant se déplace à pied, à vélo ou en trottinette.



53 % des accidents surviennent lors de la pratique sportive (individuelle ou collective, y compris au ski)



19 % des accidents surviennent chez les 15-18 ans causent des blessures graves avec probabilité d'IPP

La Semaine Nationale de Prévention à l'École : 10 ans d'engagement



La semaine nationale de prévention à l'école (SNPE) est un événement annuel majeur initié par la MAE en 2015. Chaque année en janvier, cette initiative vise à sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents aux accidents de la vie courante, première cause de décès chez les 1-4 ans en France.

Depuis son lancement il y a 10 ans, la SNPE a déjà touché plus d'un million d'enfants.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, des actions de prévention sont menées en classe avec un outil pédagogique central : «Le club des enquêteurs face aux dangers de la maison». Ce serious game aide les enfants à identifier les risques domestiques, à se protéger et à alerter, s'inscrivant dans le dispositif national « Apprendre à Porter Secours » (APS).

EN 2025, UNE ÉTUDE QUI MET EN LUMIÈRE LES DIFFICULTÉS DE LOGEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES

À l'occasion de la Journée Mondiale des Parents, la MAE et l'IFOP dévoilent une étude approfondie sur le logement des parents solos, mettant en lumière des réalités souvent difficiles pour ces familles, et particulièrement pour les plus jeunes.

L'enquête, menée auprès de 1 500 familles, révèle des chiffres éloquentes :

- **UN LOGEMENT PAR DÉFAUT POUR 6 JEUNES PARENTS SOLOS SUR 10**

Près d'une famille monoparentale sur deux (48 %) a fait le choix de son logement actuel par défaut, faute d'alternatives satisfaisantes. Ce constat s'accroît chez les moins de 40 ans, où **63 % des jeunes parents solos ont dû s'installer dans un logement non choisi**. Les contraintes budgétaires, les situations d'urgence et le manque de logements adaptés sont les principales raisons évoquées.

- **UN COÛT EXCESSIF POUR PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES PARENTS SOLOS LOCATAIRES**

Le coût du logement représente une tension significative pour **48 % des jeunes parents solos locataires**, des chiffres deux à trois fois supérieurs à ceux des familles en couple.

- **UN IMPACT NÉGATIF MARQUÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE**

Le logement pèse lourdement sur le quotidien des jeunes parents solos. **37 % estiment qu'il nuit à leur vie amoureuse, près d'un sur trois à leur bien-être parental, et 28 % à leur qualité de vie familiale**. Plus largement, les parents solos sont deux fois plus nombreux (34 %) à ressentir un impact négatif de leur habitat sur leur qualité de vie, contre 15 % pour les familles biparentales.

- **UN SENTIMENT DE SATISFACTION INÉGAL SUR DES ASPECTS DU CONFORT DE VIE**

La satisfaction concernant le calme est de **33 % chez les parents solos** (contre 49 % pour les couples), et celle relative à la sécurité est de **27 %** (contre 43 % pour les couples). Le confort, la superficie, le nombre de chambres et l'intimité sont également sources d'insatisfaction plus fréquente chez les familles monoparentales.

Ces données soulignent la nécessité de prendre en compte les spécificités des familles monoparentales et confortent l'approche quotidienne de la MAE : concevoir des solutions compétitives, adaptées à toutes les situations, surtout lorsqu'elles sont subies et qu'elles fragilisent la qualité de vie.

LA MAE À PORTÉE DE TOUS

La MAE renforce sa dynamique de digitalisation afin de servir toujours mieux ses adhérents, où qu'ils soient en France. Une priorité : répondre à l'ensemble des demandes des adhérents tout en facilitant leurs démarches.

Pour en savoir plus, rapprochez-vous d'un conseiller.



mae.fr

Souscription en ligne et gestion des contrats et sinistres depuis l'**espace adhérent accessible 24h/24**



Téléphone

02 32 83 60 00
Un numéro unique pour contacter un conseiller



Chat en ligne

Des **conseillers disponibles** pour interagir avec nos adhérents



Agence MAE

En métropole comme en outre-mer, des conseillers à l'écoute de nos adhérents



Courrier

62 rue Louis Bouilhet
CS 91833
76044 ROUEN CEDEX

Contact presse :

Camille POIGNON - CPRP
06 21 23 23 59
bonjour@camillepoignon.com



@MAEassurance



@la-mae



@mae.assurance



@mae.assurance

